

Noms de lieux et présence indienne à Oka (2^e partie)

Jean-Paul Ladouceur

Volume 9, numéro 2, novembre 2003

Du bon usage de la mémoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ladouceur, J.-P. (2003). Noms de lieux et présence indienne à Oka (2^e partie). *Histoire Québec*, 9(2), 8–14.

Noms de lieux et présence indienne à Oka

(2^e partie)

Par JEAN-PAUL LADOUCEUR

Partie Nord de la paroisse de L'Annonciation

En 1918, la partie rurale de la municipalité de L'Annonciation se détacha du village et fut érigée en municipalité. Les raisons à

l'origine de cette séparation étaient que les résidents de la partie rurale ne voulaient pas contribuer aux coûts de l'installation de services qui ne bénéficieraient qu'aux

résidents du village. A l'époque et jusqu'à ces dernières années, des centaines de municipalités du Québec se divisèrent pour ces mêmes raisons.

Le 11 mars 1917, une première requête demandant la division, signée de tous les cultivateurs de la partie rurale, fut envoyée au lieutenant-gouverneur du Québec. Dans cette requête, Messieurs Maxime Pominville et Arthur Masson demandaient la séparation et suggéraient certains noms pour la nouvelle municipalité, tels : «*municipalité no 2 de la paroisse de L'Annonciation d'Oka ...La Trappe ou toute autre dénomination qu'il vous plaira lui don-*

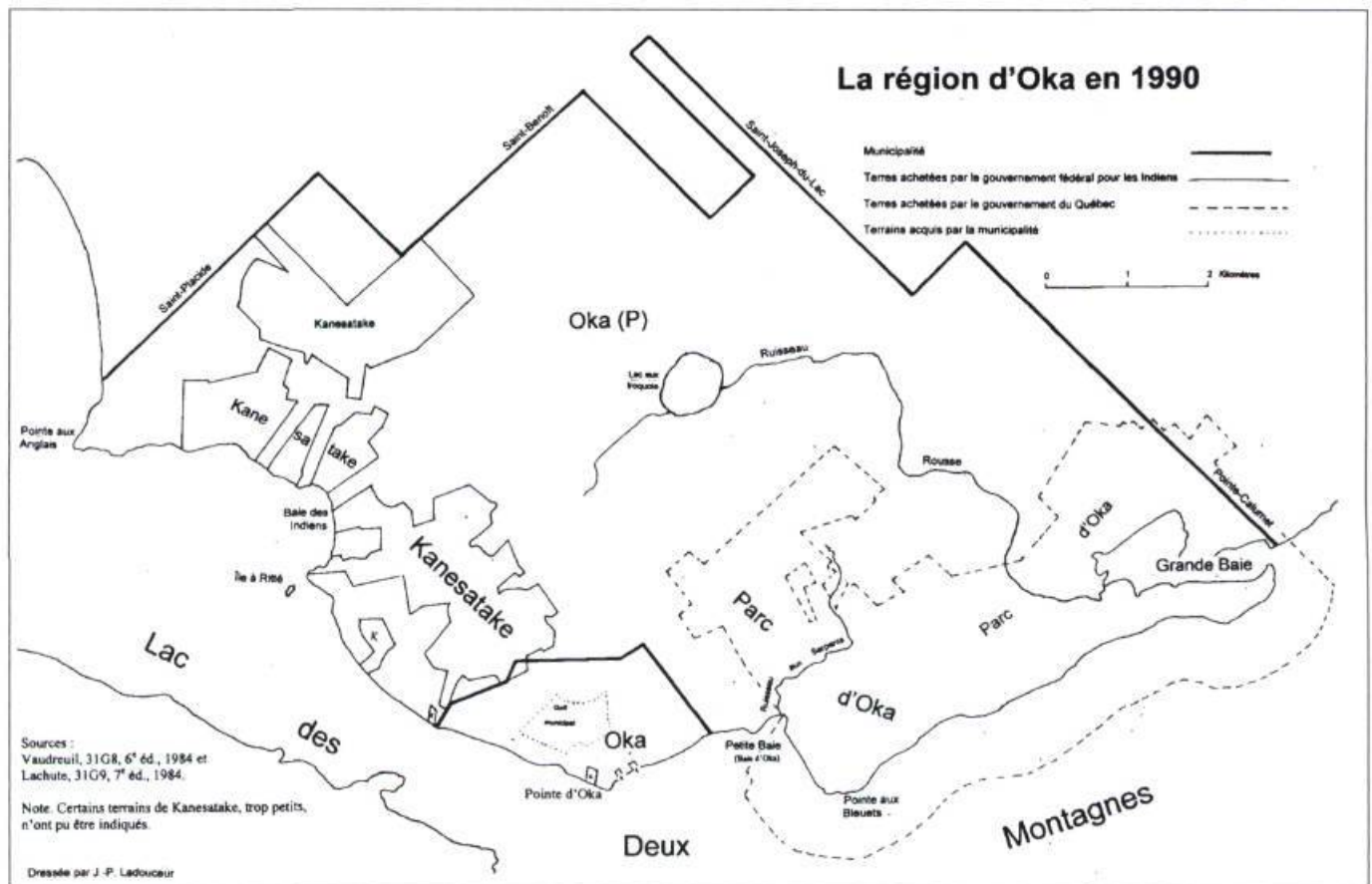


Figure 5 - C'est le territoire acquis par le gouvernement fédéral pour les Indiens, en 1945, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Kanésataké: «Quelques 828 hectares de terres constituent la base territoriale actuelle de ce que l'on désigne comme la "Réserve indienne de Kanesatake", mais qui n'en est pas véritablement une au plan juridique. Or, ce territoire se résume globalement à 11 parcelles de terres séparées les unes des autres et, de surcroît, non contigües. De plus, des routes et des chemins publics – qui ne sont pas propriété indienne et qui ont fait l'objet de protestations officielles à partir du siècle dernier – traversent leurs terres, ce qui fait passer de 11 à 20 ces parcelles de terres complètement séparées.» *Pluritec-Environnement ltée, Mohawks of Kanesatake band, 1988: Kanesatake Indian Reserve. Lands Needs Evaluation for Community Expansion, 3.1 et Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Localisation des nations autochtones au Québec. Historique foncier, (Rapport préparé par Jacqueline Beaulieu, 1986), 120.* «À l'intérieur même des limites de la municipalité d'Oka, la situation est encore plus troublante : 27 parcelles de terres séparées, subdivisées en 60 lots occupés par des Indiens, se retrouvent à l'intérieur même du périmètre urbain du village d'Oka.» *Extrait tiré de : Commission des droits de la personne, Le choc collectif, Oka-Kanesatake-Été 1990, (Rapport préparé par Monique Rochon et Pierre Lepage, 1991), 75.*

ner...» (47) On laissait aussi au gouvernement le soin d'accorder à la nouvelle municipalité le statut de paroisse ou celui de village.

Dans une lettre à l'en-tête du «*Department of the secretary of the province of Québec*» [sic] en date du 27 juin 1917, on informe l'un des deux promoteurs que la nouvelle municipalité «...*devra s'appeler "Municipalité de la partie... de la paroisse de L'Annonciation d'Oka", en remplaçant les points de suspension par le mot nord, sud, est ou ouest, suivant que la municipalité se trouve dans une de ces directions par rapport à la partie principale de la paroisse de L'Annonciation-d'Oka*». (48)

À la suite d'une série de retards causés par une erreur dans l'arpentage du territoire, par une demande des Sulpiciens pour qu'un terrain qu'ils destinaient à une ferme modèle soit inclus dans la nouvelle municipalité, par le refus de la partie «village» à demander un statut de village, (ce qui eut pour effet d'entraîner une procédure différente de celle prévue au *Code municipal*) et enfin, par la création à Québec d'un «Département des Affaires municipales», l'érection de la municipalité ne fut décrétée qu'environ quinze mois après la première requête. L'annonce en fut faite à Maxime Pominville le 21 mai 1918 par Oscar Morin, sous-ministre des Affaires municipales. L'érection fut décrétée le 28 mai 1918 et devint officielle le 10 août 1918 (49) lorsqu'elle fut publiée dans la *Gazette officielle de Québec* sous le nom de Partie Nord de la paroisse de L'Annonciation. Kanesatake se trouvait dans cette partie de la municipalité de L'Annonciation mais, lors des démarches entreprises en vue de la séparation, les résidants de cette communauté ne furent pas consultés.

En plus d'être trop long, Partie Nord de la paroisse de L'Annonciation avait l'inconvénient majeur de n'être pas en usage dans la population locale, supplanté avant même son adoption par le toponyme Oka. Malgré ce grave défaut, la municipalité garda son nom jusqu'en 1951. Cette année-là, plus précisément le 7 juin, le conseil, après avoir énuméré plusieurs «considérants» décrivant les inconvénients qu'il y avait à être identifié par un tel nom,

adopta une résolution demandant au lieutenant-gouverneur de changer le nom de la municipalité en celui de «Municipalité de la paroisse d'Oka». Cette demande ne fut pas agréée.

De plus en plus conscient qu'en dehors des usages officiels et de la correspondance, les résidants, comme les gens à l'extérieur de la région, désignaient l'endroit du nom de Oka, le conseil profita du fait que le député du comté était ministre

de ces dernières se trouve dans une note au procès-verbal du 7 avril 1977 : «*Concernant le changement de nom de la municipalité, le sous-ministre Roch Bolduc suggère au conseil en date du 18 mars 1977 le nom de "Belmont" qui d'ailleurs est refusé par la municipalité. Le conseil maintient sa décision soit municipalité Paroisse d'Oka.*» La Commission de toponymie refusa d'accéder à cette demande probablement parce que la municipalité voisine por-



Figure 6 - C. E. Wilson, Vue d'Oka depuis les bancs de sable, 1878. Illustration tirée du *New Dominion Monthly de Montréal*, juillet 1878.

à Québec pour préparer une nouvelle demande. Au procès-verbal de l'assemblée du 22 août 1974, on lit ce qui suit : «*Concernant le nom de la municipalité et devant la longueur de ce nom, le conseil cherchera à trouver un nom plus court. Lors de la visite de Me l'Allier, ce dernier a affirmé qu'il tentera de trouver un nom plus approprié.*»

Le 3 janvier 1975, le conseil revient à la charge et adopte une résolution «*demandant au ministre J.-Paul L'Allier sa collaboration afin de changer le nom actuel de la municipalité en celui de Paroisse d'Oka*». Les procès-verbaux sont par la suite muets sur cette question jusqu'au 4 novembre 1976. Ce soir là, c'est à l'unanimité que le conseil adopta la résolution suivante : «*Il est proposé, secondé et adopté à l'unanimité de changer le nom de la municipalité de Partie Nord de la paroisse de L'Annonciation d'Oka en celui de municipalité de la paroisse d'Oka.*»

Cette résolution fut envoyée aux autorités gouvernementales et la réponse

tait déjà ce nom et qu'on voulait éviter qu'il y ait confusion. Toutefois, devant la ferme décision du conseil municipal, la Commission de toponymie s'inclina et le 17 juin 1977, un avis public informait la population qu'à la suite d'un arrêté en conseil adopté le 26 mai 1977 par le lieutenant-gouverneur, le nom de la municipalité avait été changé pour «municipalité de la paroisse d'Oka». Cette nouvelle appellation devint officielle lorsqu'elle parut dans la *Gazette officielle du Québec* le 9 juillet 1977.

De 1977 à 1999, deux municipalités sises côte à côte portèrent exactement le même nom : Oka. Pour les distinguer, les gens de la région ajoutaient les génériques village ou paroisse après le nom, même si celle que l'on qualifiait de village n'avait pas le statut légal de «village», mais celui de «sans désignation». (50) Une telle situation en avait incité certains à prédire une fusion éventuelle. Ils avaient raison, car l'union des deux municipalités fut approuvée par un fort pourcentage de la po-

pulation au mois de novembre 1999 et ratifiée par le gouvernement quelque temps plus tard.

Oka-sur-le-Lac

Sur le territoire que l'on désignait anciennement du nom de le Domaine (le domaine des Sulpiciens) une troisième municipalité fut érigée, mais son existence fut éphémère. Au début des années 40, des hommes d'affaires eurent l'idée de construire des maisons dans la partie du parc d'Oka actuellement aménagée en terrain de camping (51) et pour ce faire, obtinrent du gouvernement qu'une partie de la commune (52) soit érigée en municipalité. La

municipalité fut officiellement érigée le 29 mai 1942 sous le nom de Oka-sur-le-Lac et conserva son statut pendant plusieurs années, mais le projet de construction avorta. La municipalité n'existe plus aujourd'hui et ne compta jamais qu'un seul habitant: un dénommé Athanase Legault, gardien du territoire, qui s'y était construit un abri temporaire (shak). Cet unique habitant est rapporté dans le Recensement du Canada de 1966.

Le parc d'Oka

Au cours des années 1936, 1942, 1962 et même à quelques reprises par la suite, le Séminaire de Saint-Sulpice éprouva de sérieux problèmes financiers qui l'obligèrent à hypothéquer et à aliéner une grande partie de ce qui restait du «Domaine» (53). Une partie du terrain fut ainsi vendue au gouvernement du Québec qui en fit d'abord une réserve de chasse et pêche (Réserve de chasse et pêche de Deux-Montagnes) puis un parc, le Parc provincial d'Oka. En 1968, le nom fut changé en Parc provincial Paul-Sauvé. Ce dernier avait été longtemps député du comté de Deux-Montagnes et, de-

venu premier ministre, était mort en janvier 1960, après n'avoir occupé ce poste que pendant quelques mois.

Quelques années plus tard, le gouvernement agrandit considérablement le parc en achetant la colline du Calvaire, le secteur est de la plage, la Grande Baie et d'autres terrains à l'est et à l'ouest. (54) Actuellement le Parc d'Oka, car c'est son nouveau nom officiel, a une superficie totale



Figure 7 - Partie de la carte L'île de Montréal et ses environs, 1764. [Bellin], Petit atlas maritime.

de 18 kilomètres carrés et, depuis 1990, son statut est celui de: parc de récréation (figure 5).

La pointe d'Oka

La situation stratégique de cette pointe justifia le dernier déménagement de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes. L'actuel quai d'Oka prolonge cette pointe qui est indiquée sur les cartes topographiques depuis 1923. (55)

Les collines d'Oka

Le générique de cette appellation est d'usage récent, les cartes topographiques (56) ne désignent du nom de collines ces modestes élévations que depuis une vingtaine d'années environ. Localement on continue d'appeler montagnes la douzaine d'élévations de hauteurs différentes qui parsèment le paysage au nord et à l'ouest du village d'Oka. Ces collines ne font pas partie des montérégiennes, mais sont une résurgence du bouclier canadien et leur formation est semblable à celle des Laurentides (fig.8).

L'île à Ritté

Ce toponyme désigne une petite île inhabitée dans la partie ouest du lac, au sud de la baie des Indiens. Il est difficile de déterminer depuis quand cette appellation est en usage, car sur un plan de la seigneurie dressé par Louis Jobin en 1798 (57) cette même appellation, orthographiée d'une manière différente, est utilisée pour nommer non pas l'île mais une pointe (la pointe *Orithée*) qui s'avance dans le lac, au sud de la baie des Indiens et à quelques centaines de pieds de cette île. Dans les répertoires et sur les cartes topographiques récentes, la situation est inversée, le nom désigne l'île (l'île à Ritté) tandis que la pointe n'a plus de nom. (58)

Cette pointe et l'île sont aujourd'hui la propriété des Frères de l'Instruction Chrétienne qui y ont construit une école et, s'il faut en croire un religieux de cette communauté, l'île n'aurait pas bonne réputation auprès des jeunes gens d'Hudson qui lui auraient même donné un surnom: «*Par le temps qui court l'unique et efficace gardien de l'île, c'est l'herbe à la puce, qui règne en souveraine sur toute son étendue... La jeunesse anglaise de Hudson sait quelque chose des effets nocifs de leurs bains de soleil sur l'île qu'ils ont surnommée: "The Devil's Island".*» (59)

En plus d'une île et d'une pointe, Orité a aussi désigné une baie. Dans son histoire de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, (p.3) Monseigneur Olivier Maurault indique qu'en 1721 les Indiens s'installèrent au fond d'une petite baie qui, d'après les archives du Séminaire, portait le nom de Orité. Il semble que ce toponyme ne fut pas en usage très longtemps du moins chez les Canadiens, car en 1781 c'est l'appellation Petite Baie qui est utilisée pour la désigner. (60) Sur les cartes topographiques récentes, (61) cette baie située à deux kilomètres environ à l'est de la pointe d'Oka est désignée par le toponyme Oka (baie d'Oka), mais cette appellation n'est pas très répandue. D'après de vieux résidents de cette localité, son nom véritable et encore en usage est Petite Baie, nom qui lui aurait été attribué en opposition à la Grande Baie à quelques kilomètres à l'est. C'est aussi le nom que l'on retrouve sur un ancien plan

et dans des contrats de fermage accordés par les Sulpiciens au dix-huitième siècle.(62)

Rité ou *Ritté* est la déformation de *Orité* qui est un nom d'origine iroquoise ou huronne. Dans son *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices*, (p. 35) Cuoq le traduit ainsi «*Orité*, pigeon, colombe, tourterelle» et il ajoute même plus loin qu'une des sept bandes iroquoises du Sault-Saint-Louis (Caughnawaga), la bande de la tourte [sic] «*rotirite*» avait pour marque un pigeon sauvage «*orité*». (p.154) Il compare aussi certains mots du dictionnaire huron de Gabriel Sagard avec ceux de l'iroquois parlé à la fin du siècle dernier et note que Sagard écrivait *Orittey*. (p. 156) Il n'y eut pas de représentant de la bande de la tourte à Oka, mais un grand chef porta ce nom pendant la période de 1852 à 1860.(63)

Baie des Indiens

Cette baie est située dans la partie ouest du lac de Deux Montagnes, entre la pointe aux Anglais et l'île à Ritté. C'est vis-à-vis cette baie que sont installés depuis fort longtemps les maisons d'une bonne partie de la population iroquoise (mohawk) et c'est sûrement à cause de leur présence à cet endroit que la baie fut ainsi nommée. Sur les cartes anciennes, tant du régime français que du régime anglais, on indiquait vis-à-vis cette baie «village d'Iroquois». (64) Ce toponyme (baie des Indiens) parut en première fois sur une carte topographique en 1996. (65) Au dix-neuvième siècle, cette vaste baie très évasée était connue sous le nom de l'Anse. En 1857, les Sulpiciens y avaient ouvert une école «l'école de l'Anse» pour l'instruction des Indiens, école qu'ils confièrent en 1862 aux Petites filles de Saint-Joseph. (66) Cette école était située près de l'intersection du rang Sainte-Philomène (route 344) et du rang Sainte-Germaine, soit vis-à-vis le milieu de la baie.

Pointe à Calumet

C'est ainsi que les cartes anciennes(67) et les gens âgés de la région désignent cette pointe sise à un peu plus d'un kilomètre à l'est du parc d'Oka. Les cartes topographiques récentes indiquent «pointe au Calu-

met» et la municipalité a choisi de s'appeler Pointe-Calumet. L'usage local actuel tend vers cette dernière forme. On raconte que c'est sur cette pointe de sable fin que des Amérindiens se réunissaient pour fumer le calumet. (68) Cela est tout à fait possible, mais aucun document ne vient attester une telle assertion.

Le mont Bleu

Cette colline, la plus haute de la région (270 mètres), domine la partie ouest du lac. D'après Urgel Lafontaine, p.s.s., elle aurait été ainsi nommée par les Indiens, parce que, dans certaines conditions de temps, elle aurait, vue du lac, un aspect bleuté. Cet auteur ajoute même «...quand l'air est bien pur, et que les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, on peut [du sommet] apercevoir jusqu'à vingt clochers.»(69) Sur les



Figure 8 - Partie de la Carte topographique de la province du Bas-Canada, 1815. Jos. Bouchette.

cartes topographiques on désigne cette colline de l'appellation mont Saint-Alexis.(70) Cette dernière désignation est connue de certaines personnes, mais le nom en usage dans la région est mont Bleu.

La Pinède

Le village d'Oka est presque entièrement entouré par une dune de sable fin (la côte de Sable) d'une hauteur de 30 à 40 mètres au dessus du niveau du lac. A la suite d'une déforestation excessive au cours du 19^e siècle, le vent soulevait le sable, les eaux de pluie creusaient de profonds ravins, multipliaient les éboulis et le sable menaçait d'envahir le village. Pour obvier à cette situation, monsieur Urgel Lafontaine, p.s.s., raconte dans son deuxième cahier que monsieur Lefebvre, p.s.s., alors supérieur de la mission, avait, en 1876, un an avant l'incendie de l'église, fait planter quelques milliers d'arbres, mais que des Iroquois (Mohawks) mécontents les avaient arrachés, brûlés au brisés et avaient même mis le feu à la cabane du gardien. (71) Dix années plus tard, en 1886, à la suite de fortes

pluies, il se produisit un grand éboulement, le sable atteignit les premières maisons au nord du village, ce qui suscita une vive inquiétude parmi les résidents. Le supérieur de la mission, monsieur Lefebvre reprit l'idée de fixer le sable en y plantant des arbres, mais cette fois il ne demanda pas qu'aux Iroquois (Mohawks) catholiques et aux Québécois de participer à la plantation mais «aux Indiens de toutes tribus et de toutes religions», (72) offrant de les payer pour chaque arbre planté. Au cours des dix années qui suivirent, on planta quelques 65 000 arbres, essentiellement des pins, des sapins et des épinettes. L'opération fut un succès. Les arbres arrêtaient l'érosion et forment ce que l'on appelle aujourd'hui la Pinède (fig.6).

La montagne du Calvaire

Dans le but de convertir les Indiens plus facilement et inciter les convertis à une plus grande piété, un Sulpicien fortuné du nom de Hamon Guen fit construire, à ses frais,



Figure 9 - Chemin du Milieu traduit en Iroquois (mohawk) et en anglais. (Photo J.-P. L.).

au cours des années 1740, 41 et 42, un calvaire sur la colline qui porte aujourd'hui ce nom. (73) Ce calvaire se compose de sept petits oratoires en maçonnerie, dont trois ont été érigés sur le sommet de la montagne et sont visibles de la route (344) et du lac. Les quatre autres, construits le long d'un sentier sur le flanc ouest, sont cachés par la forêt. Au début on installa dans ces petites constructions des tableaux illustrant les souffrances de la passion du Christ, mais on se rendit vite compte que l'alternance du froid, de la chaleur et de l'humidité les détériorait et on les remplaça par des bas-reliefs en bois peints de couleurs vives. Ces tableaux et ces bas-reliefs, symboles extérieurs de la religion, impressionnaient les Indiens et les incitaient aux piétés du chemin de la croix. Plus tard, à la fin du 19^e siècle, ce sont les Québécois qui vinrent nombreux en pèlerinage au calvaire d'Oka. Depuis plusieurs années cette pratique a été délaissée et, à la suite d'actes de vandalisme survenus au cours des années '70, les bas-reliefs ont été retirés des petits oratoires et remisés dans l'église où on peut encore les admirer. Ces petits oratoires sont parmi les plus vieilles constructions à l'ouest de Montréal (fig.7).

Hamhinhan

C'est un mot d'origine algonquine qui, dans

le passé, aurait désigné la région de Deux-Montagnes, (74) région qui correspond approximativement à l'ancien comté municipal du même nom. L'usage ancien de cette appellation est probable, mais il n'est pas assuré car aucun document ne vient l'attester. On peut toutefois supposer qu'il fut en usage lorsqu'une bande d'Algonquins résidait à la mission des Sulpiciens à Oka, soit avant 1869. Après le déménagement de ces derniers à Maniwaki, le terme se-

rait tombé en désuétude faute d'usagers et aujourd'hui il a complètement disparu. En janvier 1978, un auteur se hasarda à traduire ce choronyme après en avoir modifié un peu son orthographe:



Figure 10 - Nouveau nom du chemin des Gabriel (Photo J.-P. L.).

«Mamhinhan, mot algonquin qui signifie où il y a de nombreux bas de rivières (pays d'en bas?) désignait à cette époque cette vaste plaine à paliers en aval de l'Outaouais...» (75) On ne peut affirmer que cette

traduction soit correcte, mais elle est plausible, car on trouve dans la région d'anciens chenaux asséchés de la rivière des Outaouais.

Lac aux Iroquois

Ce toponyme n'est plus en usage car le lac n'existe plus, il a disparu à la suite de travaux de drainage. En fait, il s'agissait d'un petit lac qui se trouvait à la tête du ruisseau Rousse à l'ouest du rang de L'Annonciation, entre le rang Saint-Hyppolite et le rang Sainte-Sophie. Certains vieux citoyens d'Oka se souviennent encore de ce nom et de l'endroit où il se trouvait, mais on ignore pour quelle raison on lui avait attribué le nom d'Iroquois.

Les nouveaux noms de rues

Depuis 1990, et pour la première fois, le conseil de bande a nommé plusieurs rues à l'intérieur du «territoire indien», lequel se trouve en entier dans la nouvelle municipalité d'Oka. La plupart de ces nouvelles appellations sont des noms de vieilles familles iroquoises: Bonspille, Westley,

Nicholas, Etienne, Gabriel, etc, deux sont les noms d'anciens chefs: Karenhatase et Onasakenrat et un dernier, *Asennenson* une traduction en iroquois d'un nom français. On note toutefois que ces nouveaux noms de rues s'accompagnent du générique «road», le français étant partout absent.

Asennenson

Cette appellation (*Asennenson Road*) désigne un chemin et est trop récente pour que l'on puisse en évaluer l'usage, car elle est postérieure à l'année 1990 (fig. 9). Il semble que cette initiative de la part de la direction de la bande de Kanesatake aille de pair avec un certain regain de militantisme (76) qui s'exprime par la promotion de la lan-

g



Figure 11 - Rédigée en iroquois et en anglais, cette affiche incite les jeunes Iroquois (Mohawks) à parler leur langue. (Photo J.-P. L.).

gue et de la culture iroquoises (mohawk). *Asennenson* est la traduction en iroquois de «chemin du Milieu», une appellation vieille d'environ cent ans et encore en usage, mais on peut penser qu'à plus ou moins long terme elle sera remplacée par la nouvelle appellation, du moins chez les Iroquois (Mohawks). Dans son *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices* Cuoq indique au mot «*asen*, trois» et au mot suivant «*Asennen* ou *asennon*, milieu, entre deux, au milieu». (77) Plus loin en appendice il explique encore «*Asen* cf *asennen*. *Les Iroquois ont dû se servir d'abord de leurs doigts pour compter. Les deux mots ci-dessus en fournissent une preuve sensible. De quelque côté en effet que l'on commence à compter, par le pouce ou par le petit doigt, le nombre trois (asen) se trouvera sur le majeur, au milieu de la main (asennen)*». (78) Le chemin du Milieu part du rang Sainte-Germaine en un point situé à égale distance des rangs Saint-Hyppolite et Sainte-Philomène, c'est peut-être là que se justifie son appellation, car son tracé n'est pas en ligne droite et il ne sépare pas un territoire en deux parties égales, mais évolue avec le relief et aboutit au chemin du Mille (79) près du village d'Oka.

Onasakenrat Road

Joseph (Swan) Onasakenrat était chef des Iroquois (Mohawks) lorsque ces derniers mirent le feu à l'église et aux autres bâti-

ments de la mission, le 15 juin 1877. D'après Olivier Maurault (80) ce chef aurait aimé que les Indiens de la mission deviennent propriétaires de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, comme leurs compatriotes de Kahnawake (Caughnawaga) l'étaient de l'ancienne seigneurie des Jésuites.

Karenhatase Road

Joseph Karenhatase Gabriel fut un chef des Iroquois d'Oka. Le grand chef actuel est un descendant de cette vieille famille. Avant l'installation de ce panneau, le nom en usage pour désigner ce chemin était «chemin des Gabriel» (fig. 10).

Conclusion

Après toutes ces années d'occupation du territoire par des Iroquois (Mohawks), on aurait pu s'attendre à ce que ces derniers aient désigné des accidents géographiques côtiers ou terrestres dans leur langue, mais en dehors d'une petite île sans importance (l'île à Ritté) et du village (Kanesatake), aucune autre dénomination en usage ne vient souligner la présence de cette bande dans la région d'Oka.

Il est certain que plusieurs autres noms d'origine amérindienne furent en usage au cours des 18^e et 19^e siècles, mais il n'en reste plus trace. Il est probable que ceux d'origine algonquienne disparurent rapidement après le départ des Algonquins pour Maniwaki en 1869 et il semble bien

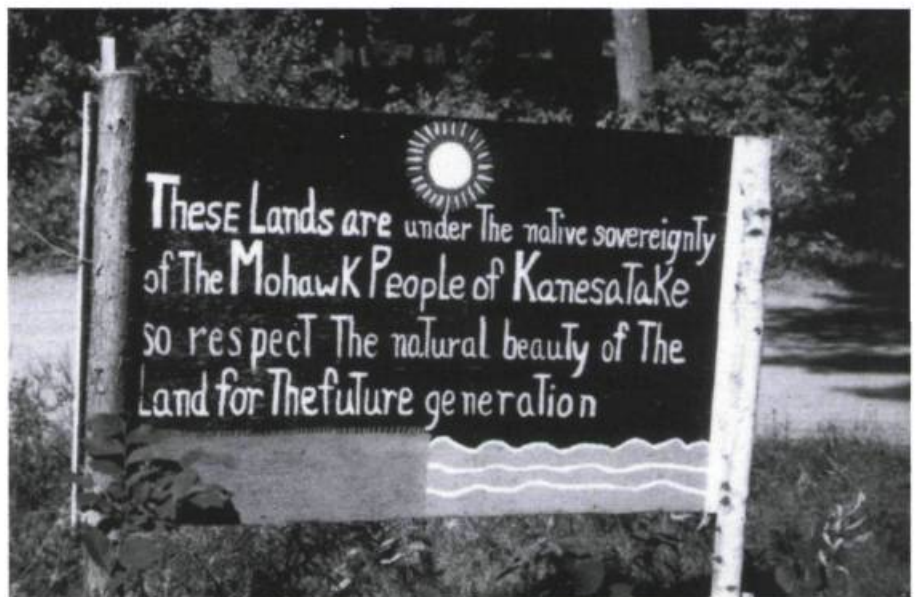
que les noms iroquois (mohawks) ne résistèrent pas à l'invasion du territoire par les Canadiens, au départ d'une partie de la bande (une trentaine de familles) pour l'Ontario en 1881 et surtout à l'abandon de la langue iroquoise par une partie de la population. Une politique récente vise à encourager l'usage de la langue iroquoise par la population, notamment chez les jeunes (fig. 11).

Cette rétrospective des principaux noms de lieux qui ont un rapport avec la présence d'Amérindiens dans la petite région d'Oka met en lumière la force de l'usage en toponymie qui obligea deux municipalités à changer le nom français qui les identifiait depuis plusieurs dizaines d'années, pour une désignation d'origine amérindienne. Il a aussi permis de constater qu'après 280 années d'occupation du territoire, il ne reste que trois noms d'origine amérindienne encore en usage aujourd'hui, soit : Oka, Kanesatake et Ritté. Quant aux noms français témoignant de la présence d'Amérindiens dans la région, ils ne sont guère plus nombreux, deux sont en usage : Pointe-Calumet et baie des Indiens, et un troisième est en voie de disparition (lac aux Iroquois).

Sources

- 47- Louis-Marie Turcotte, «Municipalité Partie Nord de L'Annonciation d'Oka», *Okami, Journal de la Société d'histoire d'Oka*, V, 1(1990), 8.
- 48- Lettre de M. Simard, sous-secrétaire de la province de Québec, à Arthur Masson en date du 27 juin 1917. Archives de la société d'histoire d'Oka.
- 49- La proclamation est du 28 mai 1918, mais l'érection ne devint officielle que le 10 août de cette même année lorsqu'elle parût dans la *Gazette officielle de Québec*, 1546, 1547, 1548.
- 50- Les publications du Québec, *Répertoire des municipalités du Québec 1990*, (Québec, 1989), 444.
- 51- Sylvie Lalonde, *Le patrimoine historique de la région d'Oka*, (Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Rapport non publié, octobre 1985), 88.

- 52- La commune était un espace clôturé à la sortie du village d'Oka. Les cultivateurs des environs y faisaient paître tout ou partie de leurs troupeaux pendant la belle saison. Le terrain appartenait au Séminaire de Saint-Sulpice et pendant longtemps un amérindien fut chargé de la surveillance des animaux qui y paissaient.
- 53- Le Domaine était constitué de terrains appartenant au Séminaire de Saint-Sulpice et qui n'avaient pas été concédés ou vendus. La plus grande partie de ces terrains se trouvait à l'intérieur du territoire des deux municipalités d'Oka qui n'en forment plus qu'une depuis leur fusion le 8 septembre 1999. D'autres parcelles se retrouvaient à l'extérieur de ce périmètre, mais elles étaient moins importantes. Une partie de ce domaine fut cédée au gouvernement du Québec pour régler certaines dettes, une autre à des moines cisterciens et enfin une superficie considérable aliénée à un investisseur belge, le baron Empain.
- 54- Sylvie Lalonde, *Le patrimoine historique de la région d'Oka*, (Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Rapport non publié, octobre 1985), 88.
- 55- Canada, Department of National Defense, *Vaudreuil, 31G8*, (1 : 63360, 1923).
- 56- Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Lachute, 31G9*, (7^e éd.1984).
- 57- Jobin, Louis, *Plan de la seigneurie du Lac des deux Montagnes appartenante [sic] à Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal, Seigneurs de L'Isle de Montréal, etc, etc*, (1 pouce français pour 12 arpents), Ce plan a été recopié par Chopin et Rinfret à Montréal en 1913.
- 58- Canada, Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, *Vaudreuil, 31G8*, (6^e édition, 1984).
- 59- René Laframboise, «L'île Orithé, une acquisition onéreuse», *Okami, Journal de la société d'histoire d'Oka*, vol.V, no 2,(1990), 26.
- 60- John R. Porter et Jean Trudel, *Le calvaire d'Oka*, (Ottawa, 1974), 22.
- 61- Canada, Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, *Vaudreuil, 31G8*, (6^e édition, 1980).
- 62- Christian Dessureault, *La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes de 1780 à 1825*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1979, 54.
- 63- Claude Pariseau, *Les troubles de 1860-1880 à Oka : choc de deux cultures*, mémoire de maîtrise (histoire), Université McGill, 1974, 61.
- 64- *Le fleuve Saint-Laurent représenté plus en détail que dans l'étendue de la carte [D'Anville], 1755*, [Carton de la carte intitulée] *Canada, Louisiane, Terres anglaises*, (National map collection 25347).
- 65- Canada, Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, *Vaudreuil, 31G8*, (5^e édition,1976).
- 66- Oka. Les vicissitudes...,25.
- 67- A. Jobin, *Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture, etc, etc.*(1834) et Department of National Defense, Survey Division Office, *Relief Model of Montreal District-Quebec*. (1924).
- 68- Commission de toponymie du Québec, *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives, ses îles*, (1984), 14.
- 69- Urgel Lafontaine, *Cahier numéro 2*, 4.
- 70- J.- P. Ladouceur, «À la recherche des deux montagnes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52, 3, (hiver 1999) ,390.
- 71- Urgel Lafontaine, *Cahier numéro 2*, 30-31.
- 72- Ibid., 31.
- 73- John R. Porter et Jean Trudel, *Le calvaire d'Oka*, (Ottawa, 1974), 22.
- 74- Dans une lettre à l'auteur en date du 27-6-79, Monsieur Jean Nepveu confirme qu'il a bien utilisé ce terme pour désigner la région de Deux-Montagnes lors d'une conférence prononcée à Sainte-Scholastique en mars 1951.
- 75- Clément Laurin, «Aux origines de Saint-Eustache et de la région des Mille-Isles», *Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes*, Vol.1, no3, (1978-1979) , 38.
- 76- Monique Rochon, et Pierre Lepage, *Oka-Kanesatake-Eté 1990. Le choc collectif. Rapport de la Commission des droits de la personne*, (avril, 1991),75.
- 77- *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices*, (Montréal, J.A. Chapleau et Fils,[1883]), 2.
- 78- Ibid.,156.
- 79- Le chemin du Mille reliait les résidences des familles Gabriel au rang de L'Annonciation, son nom provenait du fait qu'il s'étendait sur environ un mille. Actuellement une partie de ce chemin, soit la partie qui commence au chemin du Milieu et qui se continue vers les résidences des familles Gabriel, se nomme *Karenhatase Gabriel Road*.
- 80- Oka. Les vicissitudes,12.



(Photo : Gilles Boileau)